



CONDITIONS GÉNÉRALES – Travaux de voilerie

Windy Sam Voilerie (El Samuel Delcominette) – 25 ZA, 11370 Leucate. SIRET : 90302282000026 | contact@windysam.com | Tél. : 06 21 43 06 33 | TVA Non-applicable article 293 B du CGI

ARTICLE 1. APPLICATION & DEVIS

Acceptation : Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions. Le client reconnaît en avoir pris connaissance, celles-ci étant affichées de manière visible à l'accueil de l'atelier, consultables sur www.windysam.com et jointes aux devis. Le dépôt du matériel ou l'acceptation du devis vaut acceptation des présentes conditions.

Devis : Les devis sont des estimations basées sur les informations communiquées par le client. Le prix final peut être ajusté après examen détaillé (certaines avaries n'étant visibles qu'une fois le matériel sur table ou après démontage).

Ajustements : Windy Sam Voilerie informe le client si les réparations dépassent la valeur du matériel. Windy Sam Voilerie se réserve le droit de refuser une réparation sur du matériel non homologué ou dont la vétusté compromet la sécurité.

ARTICLE 2. DÉLAIS, PRÉPARATION DU MATÉRIEL ET LIVRAISON

Délais : Les dates de fin de travaux sont indicatives. À Leucate, les conditions météo peuvent impacter les délais (nécessité de rincer/sécher le matériel avant intervention/entrées maritimes par exemple). Les dates de fin de travaux ne comprennent pas les délais d'expédition retours (préparation du colis, choix du transporteur avec le client, dépôt du colis et expédition retour). Il incombe au client d'anticiper ces délais (et aléas de livraison potentiels). Les clients seront informés par téléphone, SMS ou email lorsque leur matériel est prêt.

Préparation du matériel : Pour garantir la précision des points de couture et préserver la mécanique de précision des machines, le matériel confié doit être propre (sans sable) et sec. Windy Sam Voilerie se réserve le droit d'appliquer un forfait de nettoyage/séchage de 15 € Net de TVA si l'état du matériel ne permet pas une intervention immédiate dans les règles de l'art.

Accord : Tout travail supplémentaire découvert en cours d'intervention sera validé par SMS ou email avant exécution par Windy Sam Voilerie.

Contrôle & Test : La mise en pression des ailes à boudins et le diagnostic visuel sont des prestations de service facturées 25 € Net de TVA. De même pour le calibrage des lignes de kitesurf et leur contrôle visuel. Ce forfait est inclus gracieusement dans le prix des réparations dites "majeures", au dessus de 100 € Net de TVA. Ce contrôle porte exclusivement sur l'état apparent du matériel au moment du test et ne saurait constituer une garantie de tenue dans le temps pour les parties non réparées par Windy Sam Voilerie.

ARTICLE 3. GARANTIES : L'ENGAGEMENT QUALITÉ

COUTURES – GARANTIE À VIE : La qualité du travail permet à Windy Sam Voilerie de garantir la tenue de ses coutures (rupture du fil ou du point) sans limite de durée sur le matériel de glisse (windsurf, wing, kitesurf, parawing et dérivés). Cette garantie est limitée à 2 ans pour le nautisme (bateau) et à 3 mois pour les boudins, les soudures et collages.

- **Exclusions** : déchirure du support (tissu "cuit" par les UV), abrasion (frottements sur sable/autre), ou matériel ayant atteint une fin de vie technique évidente, négligence, mauvaise utilisation, sur-gonflage ou sous-gonflage, utilisation à des fins de records ou de défis,



prototypage, réparations ou modifications non effectuées par Windy Sam Voilerie, défaut de conception initiale du matériel réparé, boudins et valves.

BOUDINS & COLLAGES – 3 MOIS : Les valves, soudures et réparations de boudins sont garanties 3 mois.

- **Conditions de validité** : Montage impératif au talc, respect de la pression recommandée.
- **Exclusion** : hernie (mauvaise mise en place par le client) ou de présence de sable ou de sel à l'intérieur du boudin, toute agression extérieure, température trop élevée (stockage prolongé dans un coffre de voiture), sur-gonflage ou sous-gonflage, prototypage, réparations ou modifications non effectuées par Windy Sam Voilerie, défaut de conception initiale du matériel réparé.

PIÈCES : Garantie légale de conformité sur les pièces neuves fournies par Windy Sam Voilerie (articles L217-3 et suivants Code de la consommation).

ARTICLE 4. GARDE & RESPONSABILITÉ

Transport : Le matériel voyage toujours sous la seule responsabilité du client.

Stockage : Windy Sam Voilerie assure la garde du matériel durant 2 mois après notification de fin de travaux. Au-delà, Windy Sam Voilerie décline toute responsabilité en cas de dégradation. Conformément à la loi du 31 décembre 1903, tout matériel non retiré 1 an après sa mise à disposition sera considéré comme abandonné. Windy Sam Voilerie pourra alors en disposer librement (recyclage, mise au rebut ou vente).

Limitation de responsabilité : La responsabilité de Windy Sam Voilerie est strictement limitée à la valeur de la prestation. Windy Sam Voilerie ne pourra être tenu responsable des préjudices indirects (perte de chance, manque à gagner, perte de réputation).

Aléas & Évènements : Toute réparation comporte un aléa technique. Il incombe au client d'anticiper ses échéances (voyages, compétitions, tests). Windy Sam Voilerie ne pourra être tenu responsable des conséquences d'un retard de livraison ou d'une performance différente de celle attendue lors de ces évènements.

Sécurité : Les sports de glisse sont à risques. Windy Sam décline toute responsabilité en cas d'accident lié à l'usage du matériel réparé.

ARTICLE 5. PAIEMENT & LITIGES

Paiement, retard et rétention : Sauf accord, le règlement se fait au comptant lors de la récupération du matériel. Tout retard de paiement après un premier rappel entraînera l'application de plein droit d'une indemnité forfaitaire de 50 € pour frais de gestion, sans préjudice du droit de rétention du matériel par Windy Sam Voilerie et sans préjudice de dommages et intérêts.

Réclamations : À formuler dès la remise du matériel. En cas de litige non résolu à l'amiable, conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le client a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. **Droit applicable** : Seul le droit français est applicable. **Tribunal compétent** : Narbonne.

ARTICLE 6. DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les coordonnées sont utilisées uniquement par Windy Sam Voilerie pour le suivi de la réparation et ne sont jamais transmises à des tiers. Le client dispose d'un droit d'accès et de modification sur simple demande auprès de Windy Sam Voilerie.



REPAIR TERMS AND CONDITIONS – Sailmaker work

Windy Sam Voilerie (El Samuel Delcominette) – 25 ZA, 11370 Leucate FRANCE VAT no. : FR92903022820 | contact@windysam.com | Tel: 06 21 43 06 33 **VAT Not applicable, article 293 B of the CGI**

ARTICLE 1. APPLICATION & QUOTES

Acceptance: Any order implies the unreserved acceptance of these terms. The client acknowledges having read them, as those terms are visibly displayed at the workshop reception, available on www.windysam.com, and attached to quotes. Depositing equipment or accepting a quote constitutes acceptance of these terms.

Quotes: Quotes are estimates based on information provided by the client. The final price may be adjusted after detailed examination (some damage only becomes visible once the equipment is on the table or disassembled).

Adjustments: Windy Sam Voilerie will inform the client if repair costs exceed the equipment's value. Windy Sam Voilerie reserves the right to refuse repairs on non-certified equipment or items whose age compromises safety.

ARTICLE 2. DEADLINES, PREPARATION & DELIVERY

Deadlines: Completion dates are indicative. In Leucate, weather conditions can impact delays (need to rinse/dry equipment before intervention). Completion dates do not include return shipping times. It is the client's responsibility to anticipate these delays and potential delivery hazards. Clients will be notified by phone, SMS, or email when their equipment is ready.

Equipment Preparation: To ensure stitching precision and protect machinery, equipment must be clean (sand-free) and dry. Windy Sam Voilerie reserves the right to apply a cleaning/drying fee of €15 (Net of VAT) if the equipment's condition prevents immediate professional intervention.

Agreement: Any additional work discovered during the repair will be validated by SMS or email before execution by Windy Sam Voilerie.

Testing & Inspection: Pressure testing for inflatable kites/wings and visual diagnostics are charged at €25 (Net of VAT). The same applies to lines calibration and visual inspection. This fee is waived for "major" repairs over €100 (Net of VAT). This check covers only the apparent condition at the time of the test and does not guarantee long-term durability of parts not repaired by Windy Sam Voilerie.

ARTICLE 3. WARRANTIES: QUALITY COMMITMENT

STITCHING – LIFETIME WARRANTY: The quality of work allows Windy Sam Voilerie to guarantee its stitching (thread or stitch breakage) on the riding gear (kite, wing, windsurf, parawing) without time limit. Such warranty is limited to 2 years for sailing (boat) and to 3 months for valves, welds and gluing work.



- **Exclusions:** Sailing (boat), Fabric tears (UV-damaged fabric), abrasion (sand/ground friction), equipment at the end of its technical life, negligence, misuse, over/under-inflation, record attempts or challenges, prototyping, repairs/modifications not performed by Windy Sam Voilerie, original design defects, bladders, and valves.

BLADDERS & ADHESIVES – 3 MONTHS: Valves, welds, and bladder repairs are guaranteed for 3 months.

- **Validity Conditions:** Mandatory assembly using talcum powder, respect of recommended pressure.
- **Exclusions:** Hernias (improper installation by the client), presence of sand or salt inside the bladder, external aggression, high temperatures (storage in car trunks), over/under-inflation, prototyping, and design defects.

PARTS: Legal warranty of conformity on new parts supplied (Articles L217-3 et seq. of the French Consumer Code).

ARTICLE 4. STORAGE & LIABILITY

Transport: Equipment always travels under the sole responsibility of the client.

Storage: Windy Sam Voilerie provides storage for 2 months after completion notification. Beyond this, Windy Sam Voilerie declines all responsibility for degradation. According to the law of Dec 31, 1903, equipment not collected after 1 year will be considered abandoned and may be recycled, discarded, or sold.

Liability Limitation: Liability is strictly limited to the value of the service. Windy Sam Voilerie cannot be held liable for indirect damages (loss of opportunity, loss of profit, loss of reputation).

Safety: Water sports are high-risk. Windy Sam declines all responsibility for accidents related to the use of repaired equipment.

ARTICLE 5. PAYMENT & DISPUTES

Payment, Late Payment & Retention : Unless otherwise agreed, payment is due in full upon collection. Any late payment after a first reminder will incur a flat fee of €50 for administrative costs, without prejudice to the right of retention of the equipment and potential damages.

Claims: Must be made upon collection. In case of unresolved disputes, the client may use a consumer mediator free of charge (Art. L.612-1).

Jurisdiction: French law applies. Competent Court: Narbonne.

ARTICLE 6. PERSONAL DATA (GDPR)

Contact details are used solely by Windy Sam Voilerie for repair follow-up and are never shared with third parties. The client has the right to access and modify their data upon request.